

DÉLIBÉRATION DU PLAN D'ACTION 2023 FORMALISANT LA STRATÉGIE DE COUVERTURE DES RISQUES

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 712-1, L-712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux et notamment son article 13 ;

Vu l'article 57 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP)

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable, pris en application de l'article 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1.

La validation du plan d'action 2023 du contrôle interne, portant sur la stratégie de couverture des risques comptables et budgétaires, joints à la présente délibération.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'administration,

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux

Adoptée à la majorité des
votes exprimés (32 votants)
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0



université
de **BORDEAUX**

Conseil d'administration

14 novembre 2022

Ordre du jour

- 1. Présentation générale du contrôle interne à l'université de Bordeaux** *(pour information)*
- 2. Bilan 2022 et plan d'action 2023 du contrôle interne comptable et budgétaire** *(pour délibération)*

1 – Présentation générale du contrôle interne à l'université de Bordeaux

L'intérêt du CI pour les acteurs de l'établissement

Le contrôle interne est un des instruments essentiels à la gouvernance des organisations et l'un des processus clés par lesquels **l'équipe de direction, les managers et les opérationnels** peuvent s'assurer que les ressources dont ils disposent soient utilisées avec efficacité et efficience pour l'atteinte de leurs objectifs.

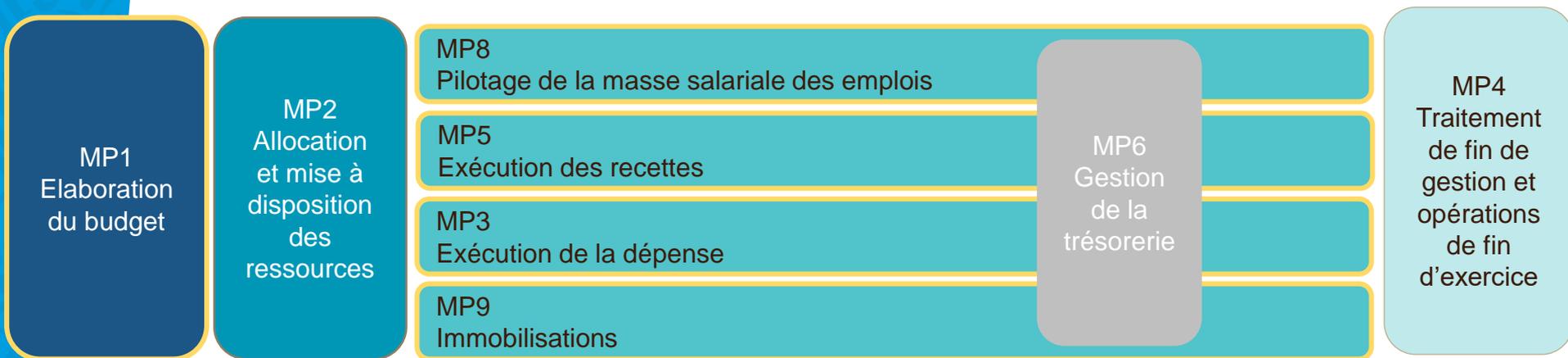
Le contrôle interne permet :

A l'équipe de direction de disposer d'une vision synthétique des risques majeurs de l'établissement pour un pilotage général.

Aux managers de piloter les risques majeurs sur leurs processus

Aux opérationnels d'assurer le bon traitement de leurs opérations via la réalisation de contrôles et d'actions de maîtrise.

Champ d'application du contrôle interne comptable et budgétaire



Contrôle interne comptable et budgétaire (CICB), activité réglementée par le décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), vise à optimiser la convergence des CI comptables (CIC) et budgétaires (CIB) en s'appuyant sur des dispositifs formalisés visant à circonscrire la réalisation des principaux risques afférants.

Le dispositif de contrôle interne à l'université de Bordeaux



Les acteurs

Commissaires aux comptes
Cour des comptes
Inspection Générale des Finances
Direction de l'Audit Interne

Responsable du CI et les
managers des structures

*Accompagnement
régulier des référents CI*

Les structures
(opérationnels)

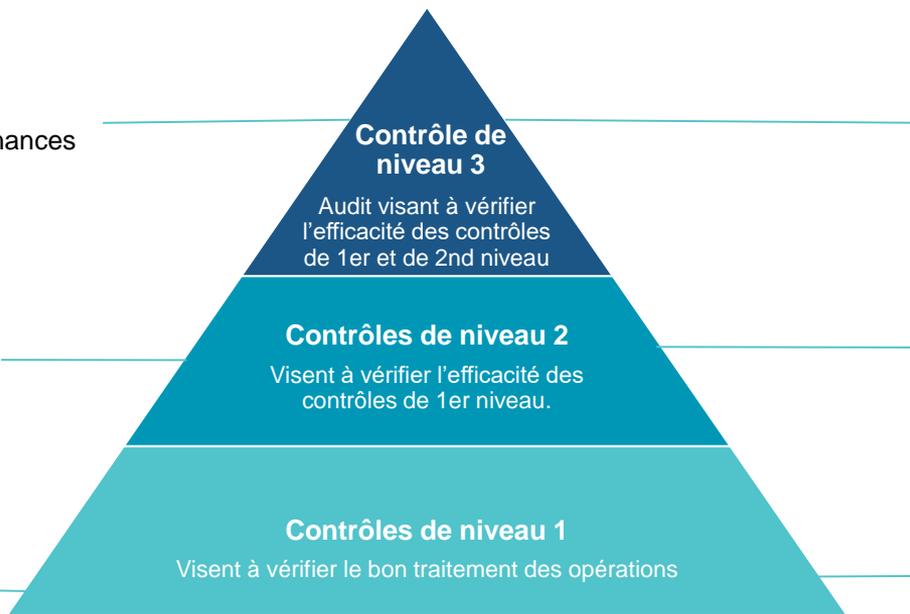


Les outils

Recommandations d'audits

Cartographie des risques et plan
d'action
Tableau de bord des risques
Fiche de suivi des contrôles de
supervision

Procédures
OFN
Logigrammes
Cartographie des risques
Plan de contrôle

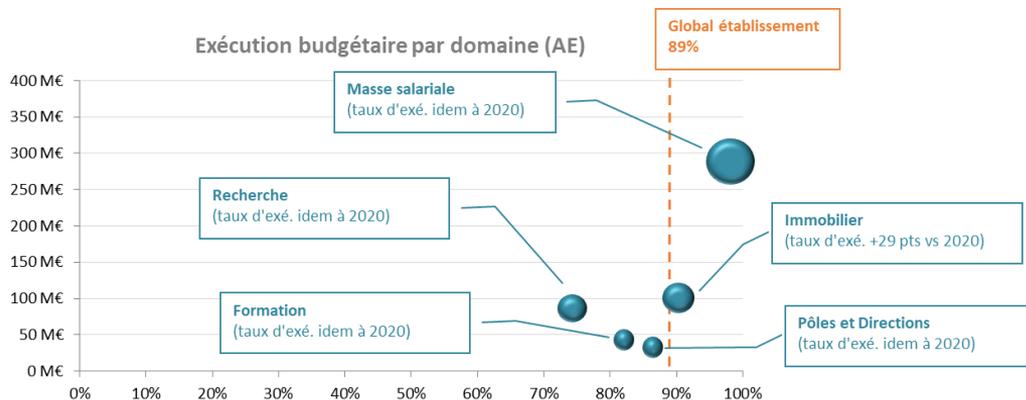


2 – Bilan 2022 et Plan d'action 2023 du contrôle interne comptable et budgétaire

MP1 Elaboration budgétaire

Objectifs :

- Assurer la sincérité et la qualité du budget afin d'optimiser au mieux les moyens de l'établissement. Une bonne exécution budgétaire démontre une maturité de gestion vis-à-vis de l'établissement et des tiers extérieurs.



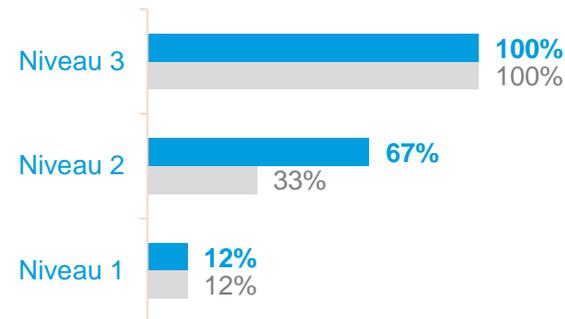
Le taux d'exécution est à analyser par domaine pour mieux cibler les structures à accompagner dans la construction budgétaire.

Sur 2022, en plus d'avoir simplifié l'animation budgétaire (arrêt du BR de printemps), la DF a proposé aux structures des analyses/préconisations de budgétisation, sur opération.

Déploiement d'IGEO qui a pour but de faciliter/optimiser (dès que l'utilisation sera optimale) la prévision budgétaire sur la partie opération

Piste d'amélioration 2023 : Rencontre des structures ayant les taux d'exécution budgétaire 2022 les plus bas

Maturité du CI



■ Maturité du CI 2022 ■ Maturité du CI 2021

Niveau 3 : audit IGF

Niveau 2 : absence de contrôle de supervision tracé

Niveau 1 : faible existence des outils de contrôle interne

MP3 Exécution de la dépense

Objectifs :

- Sécuriser la chaîne d'exécution de la dépense et la professionnaliser

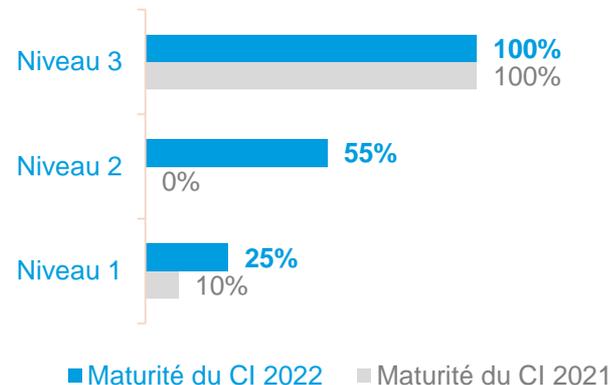
Action 2023 :

Dans le cadre de la Réforme de la responsabilité des gestionnaires publics (RGP), la chaîne de la dépense est un des processus clés à sécuriser. Aujourd'hui, l'établissement n'a pas de cartographie complète des risques sur cette chaîne. Les différents audits externes, dont l'IGF l'année dernière, ont souligné nos fragilités organisationnelles sur cette chaîne (multitude d'acteurs avec des compétences hétérogènes)

Pour se faire le Pôle Finances et Achats propose :

- de caractériser et analyser nos organisations : nombre d'acteur, habilitation, séparation des tâches, analyse des achats hors marché, analyse des code X,....
- d'établir un diagnostic partagé sur l'ensemble des processus de la dépense avec les composantes (version bêta d'une cartographie des risques)
- d'outiller la chaîne de la dépense avec des indicateurs clés de qualité et de contrôle

Maturité du CI



Niveau 3 : audit IGF sur la chaîne de la dépense
 Niveau 2 : cartographie des risques et contrôle de supervision partiel
 Niveau 1 : faible existence des outils de contrôle interne

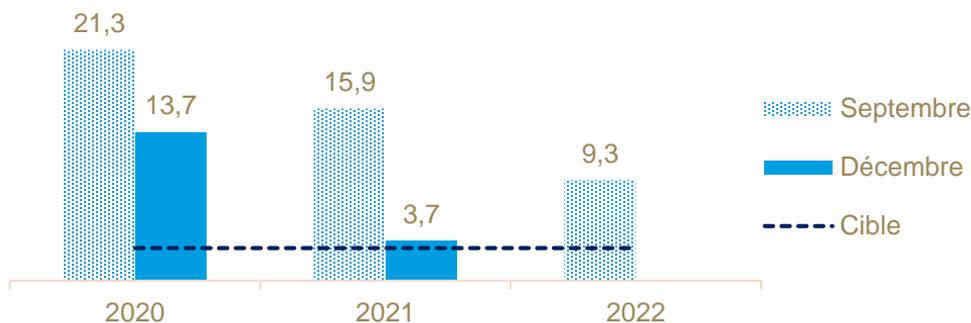
MP5 Exécution des recettes

Objectifs :

Améliorer « l'exécution de la recette » afin d'assurer :

- La facturation et le recouvrement dans les délais de l'ensemble des prestations
- Un niveau de trésorerie adéquat pour l'établissement au regard de ses missions.

Montant des encaissements non recettés en M€



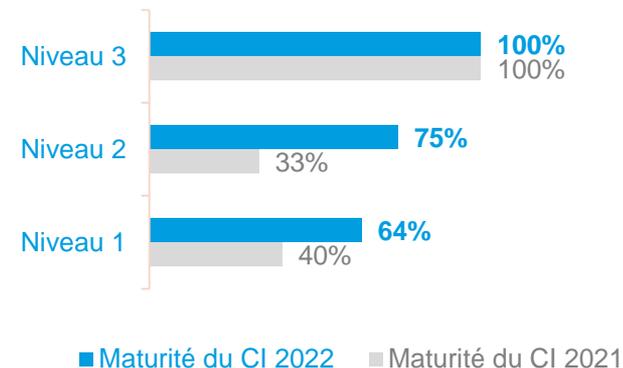
Le travail de rattrapage des recettes effectué en fin d'année 2021 a permis une amélioration du niveau des encaissements non recettés sur cette période.

En 2022 la réserve des CAC sur les recettes a été levée

Piste d'amélioration 2023 : Accroître la fluidité du circuit des recettes et plus spécifiquement sur les opérations pluriannuelles avec la mise en place d'un suivi des échéanciers (action préventive).

Poursuivre les efforts d'acculturation des composantes sur l'exécution des recettes

Maturité du CI



Niveau 3 : processus audité par les CAC, IGF
 Niveau 2 : contrôles de supervision partiel
 Niveau 1 : plan de contrôle en cours de finalisation

MP8 Pilotage de la masse salariale et des emplois

Objectifs :

Renforcer la capacité de l'établissement à agir sur la masse salariale et les emplois pour servir les objectifs de l'université en garantissant les équilibres financiers et sociaux.

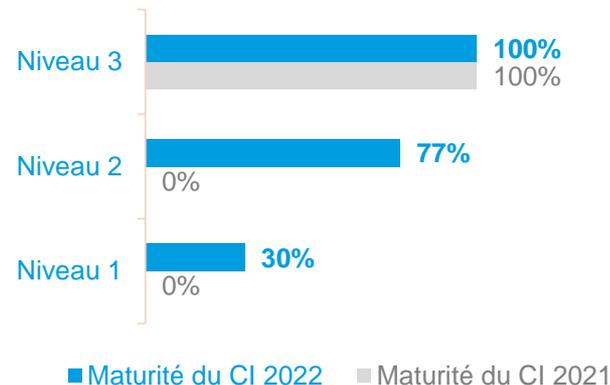
Bilan 2022

- Création du poste de contrôleur de gestion sociale au sein du pôle AGRH
- Création et alimentation d'un reporting mensuel à destination de la gouvernance (consommation MS et prévision atterrissage).
- Mise en place et animation du COPIL MS (6 par an)
- Formalisation du processus cible et de la cartographie des risques du MP8 Pilotage de la MS et des emplois avec le PFA (en cours de validation)
- Production d'analyses et d'études en lien avec les dispositifs mis en place en 2022/2023 (LRP BIATSS et Enseignant ; SDEC ; revalo INM ; augmentation SMIC ; etc...)

Piste d'amélioration 2023 :

- Améliorer le pilotage des plafonds Etat et Hors Etat
- Améliorer le pilotage des emplois sur grand projet
- Mieux maîtriser les mises à disposition (recettes, emplois, convention...)
- Améliorer le pilotage des CDI hors subvention d'Etat

Maturité du CI



Niveau 3 : audit de conseil par la DAI (2019)
 Niveau 2 : contrôle de supervision partiel
 Niveau 1 : faible existence des outils de contrôle interne

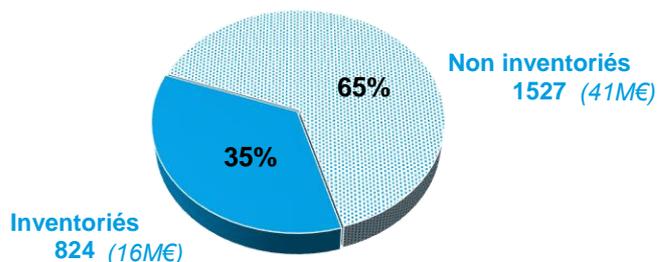
MP9 Immobilisation

Objectifs :

Disposer d'une image fiable et sincère du patrimoine de l'établissement

Disposer d'un inventaire complet des biens de l'établissement afin de dynamiser leur gestion (vétusté, renouvellement, maintenance)

Biens acquis en 2022 inventoriés au 30/09/2022 en nombre et en montant



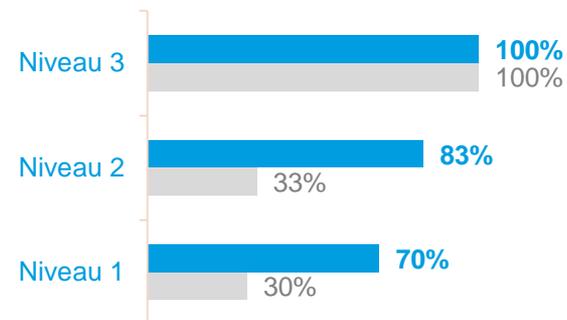
Sur le flux arrêté au 30/09/2022, 2 351 « biens » (pour un montant de 57M€) ont été acquis dont 1 527 (pour un montant de 41M€) restent à inventorier.

Focus sur le périmètre immobilier :

1 196 biens (pour un montant de 47M€) ont été acquis dont 752 (pour un montant de 35M€) restent à inventorier

Piste d'amélioration 2023 : amélioration SI : automatisation de la fiche d'inventaire dès certification du service fait

Maturité du CI



■ Maturité du CI 2022 ■ Maturité du CI 2021

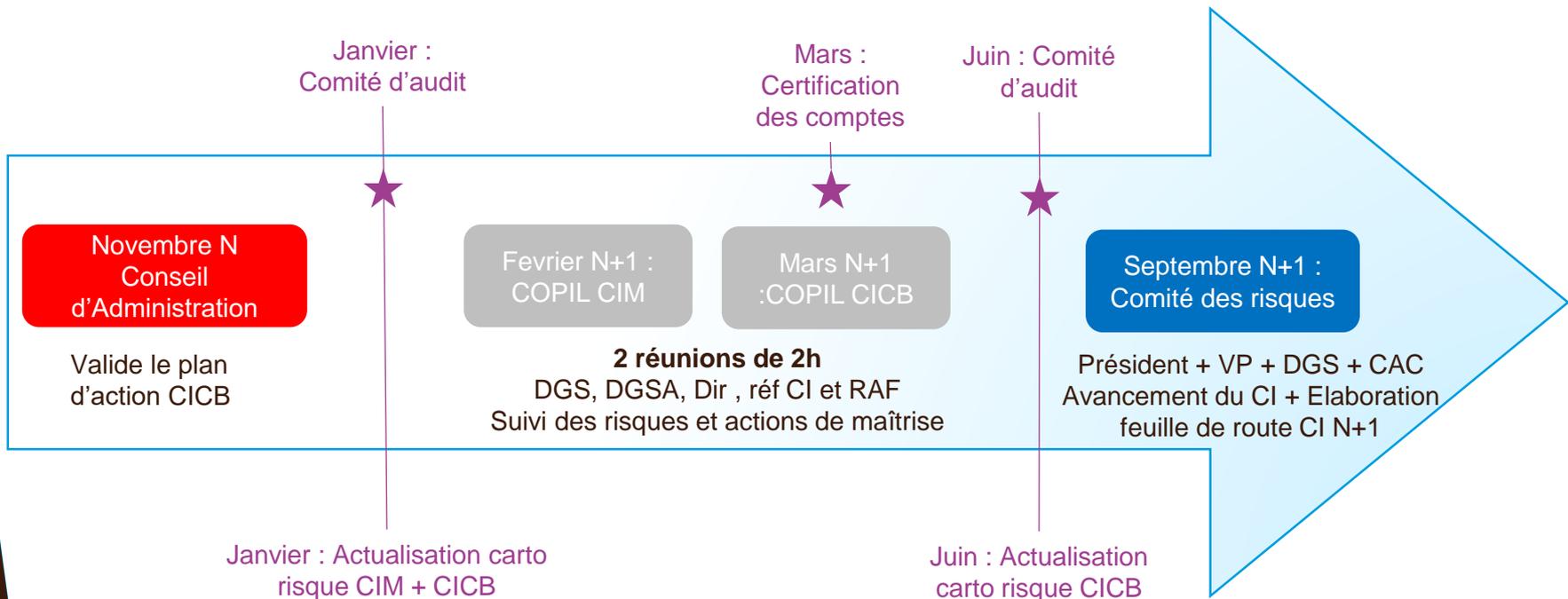
Niveau 3 : processus audité par les CAC, IGF
 Niveau 2 : en attente des autres contrôles de supervision
 Niveau 1 : plan de contrôle à finaliser

Contrôle interne global : plan d'action CICB 2023

Contrôle interne global

- ❑ Former le personnel au contrôle interne *dans le but d'accroître l'utilisation des outils CI par le niveau 1 et 2 et ainsi sécuriser les processus de l'université*
- ❑ Poursuivre la mise en place des fiches de suivi des contrôles de supervision sur l'ensemble des macro-processus
- ❑ Mise à disposition aux délégataires d'une fiche autodiagnostic et d'un guide des bonnes pratiques *pour diminuer les risques d'erreurs.*

Enchaînement logique des comitologies CI en 2023



Feuille de route CI 2023

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Mise en place des contrôles : MP3 Exécution de la dépense						PFA					
	Formation CI spécial RGP		Resp CI								
	Tracer les contrôles de supervision (MP5 Recette)		PFA – DSC - RHDS		Récupération des plans de contrôle						
★ Reco CAC		★ Rapport des CAC			Actualisation cartographie des risques CICB				★ Audit CI des CAC		Récupération des plans de contrôle
											Actualisation cartographie des risques CICB
Appui au coordinateur des recommandations de l'audit satellite											Actualisation cartographie des risques CIM
	COPIL CIM	COPIL CICB									
								Comité des risques			Conseil d'Administration
	Questionnaire RGP										
MAJ TdB des risques	Rapport annuel CI 2022										
						MAJ TdB des risques					
									Formation générale CI		